



## **Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

### **Enquête publique du 05 septembre au 05 octobre 2023**

Propriétaire	Edith et Henri Randin
Parcelle N°	741
Adresse	chemin du Jura 8
Nombre d'arbres	1
Essence	pin
Motif	gênes diverses
Compensation	oui

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 30 août 2023  
CBE/lc--26917